

## PROCES VERBAL

**Examen conjoint des PPA  
20 septembre 2019 – 15h - Mairie de Fontainebleau  
Déclaration de projet INSEAD avec mise en compatibilité du PLU de  
Fontainebleau-Avon uniquement sur Fontainebleau**

Présents :

PORTELETTE Thierry	Adjoint au Maire chargé de l'urbanisme
RUCHETON Béatrice	Conseillère Départementale 77
BOURDREUX-TOMASCKE Françoise	Ville d'Avon – Maire adjointe
DA ROCHA Sonya	Ville d'Avon - Responsable urbanisme
LUCAS Nolwenn	DDT 77 – Responsable unité planification territoriale Sud
LAURENT Mylène	DDT 77 – service planification territoriale
CHAPRON France	Architecte des Bâtiments de France
MALLIAROS Thomas	Département 77 – Développement territorial
DUFEU Christine	Chambre de commerces et d'industrie
POLLARD Olivier	INSEAD
VAN THONG Christine	INSEAD
DALY Stéphanie	INSEAD
NUGUE Thibault	Cabinet PATRIARCHE – Mandataire groupement de maîtrise d'œuvre
PERELLI Thomas	Cabinet PATRIARCHE - Mandataire groupement de maîtrise d'œuvre
DESVIGNE Michel	Cabinet Michel DESVIGNE - Paysagiste
ROETTINGER Christoph	Cabinet HERZOG et DE MEURON – Architecte conception
CECCONELLO Anne	Ville de Fontainebleau - Responsable du service urbanisme
MOUTAULT Emilien	CA du Pays de Fontainebleau – Chargé de mission urbanisme

Absents excusés : Anne CHOBERT (IDF Mobilités), Emmanuelle SUZANNE (Chambre d'agriculture), Jacky STEPHAN (CAPF), Valérie TANANT-PAQUEREAU (CAPF)

\*\*\*\*\*

M. PORTELETTE (Fontainebleau) introduit la séance et explique les raisons qui ont entraîné l'engagement par la CA du Pays de Fontainebleau de la procédure de déclaration de projet de l'INSEAD avec mise en compatibilité du PLU de Fontainebleau-Avon en décembre 2018. La commune de Fontainebleau et la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau ont été sollicitées par l'INSEAD pour adapter le PLU au projet d'intérêt général que constitue la réorganisation et l'extension du campus de l'INSEAD.

M. POLLARD (INSEAD) présente brièvement le contexte et les motivations de l'INSEAD à engager la modernisation de son campus. Les partenaires accompagnant l'INSEAD sur son projet sont également présentés.

M. PERELLI (PATRIARCHE) et M. DESVIGNE (Paysagiste) exposent le projet de réorganisation du campus qui prévoit notamment la démolition de certains bâtiments, la construction de trois bâtiments, la réhabilitation d'un bâtiment, la meilleure utilisation de parcs de stationnement en souterrain et la revalorisation des espaces verts.

Les dispositions règlementaires du PLU actuel ne permettent pas de réaliser un projet de renouvellement cohérent et qualitatif du campus. Dans ce cadre, il est proposé de modifier le PLU sur quatre points :

- Création d'un sous-secteur UFa1 délimité spécifiquement pour le projet
- Adaptation du périmètre d'un Espace Vert Protégé
- Adaptation de la hauteur maximale des constructions
- Adaptation de la définition du besoin en stationnement (voiture et vélo)

La parole est donnée aux personnes publiques associées :

Mme LUCAS (DDT) indique que la DDT ne pourra pas se prononcer en l'état aujourd'hui sur le projet étant donné qu'elle n'a pas pu avoir accès à la notice complète et notamment la règle modifiée sur le stationnement.

M. MOUTAULT (CAPF) indique que le document complet était disponible en ligne sur le site internet de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau. Il semble qu'un problème technique ait eu lieu lors du téléchargement ou de l'impression du document.

Aucun avis n'a été transmis par voie postale ou électronique. Aucune remarque supplémentaire en séance n'est émise, les avis des personnes publiques associées sont donc considérés comme favorables.

L'enquête publique aura lieu durant les mois d'octobre/novembre 2019. Le présent procès-verbal sera joint au dossier d'enquête publique. Le document final sera soumis pour approbation au conseil communautaire du Pays de Fontainebleau début mars 2020.

La réunion d'examen conjoint des Personnes Publiques Associées est close par M. PORTELETTE.

A Fontainebleau, le 2 octobre 2019



Pascal GOUHOURY

Président de la communauté  
d'agglomération